Palau del Vidre
Sorède
Saint Génis des Fontaines
Villelongue dels Monts
Albere
Requesens
(Espagne)
N
PT2
i4
L.2x63 KV Aspres-Massane
PT1
PT1 STATION Zone de protection
PT1 STATION Zone de garde
AC1
500 m
Ruines du bâtiment des chanoines
Chapelle Notre-Dame de Vilar et les Fresques
SAINT GENIS DES FONTAINES
PALAU DEL VIDRE
SOREDE
VILLELONGUE DELS MONTS
ALBERE

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES

Commune de Laroque des Albères

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Servitudes d'utilité publique

Echelle : 1/6000ème

Mairie de :
LAROQUE DES ALBERES
20 Rue Raymond Carbonneil
66740 Laroque des Albères
Tél : 04.68.89.21.13
Fax : 04.68.95.42.58

Chargé d'étude :
ADELE SFI
URBANISME
434 rue Etienne Lenoir
30900 Nîmes
Tél : 04.66.64.01.74
E-mail :
adelesfi@wanadoo.fr

Plan cadastral, source :
DGFiP © 2018-DXF CC43
Droits de l'Etat réservés ®

Système de coordonnées utilisé :
RGF93 - Projection Lambert 93

Avec le concours de :
SPI GRAPHIC
Société de services
Plans Informatisés
Tél : 04.67.12.04.63
Mobile : 06.99.04.58.30
E-mail :
spi.graphic@wanadoo.fr

6.2.2

Ref : lda093plu18sup_d6p
20 février 2019

Approbation du PLU : DCM du 26 mars 2013
1ère modification simplifiée : DCM du 18 décembre 2013
2ème modification : DCM du 29 mars 2017
Arrêt de la révision générale n°1 : DCM du 31 juillet 2018
Approbation de la révision générale n°1 : DCM du 15 mars 2019

Tracé des servitudes indicatif. Se référer aux documents élaborés par les organismes prescripteurs.

SPI GRAPHIC décline toute responsabilité en cas d'anomalie, d'erreur, de manque. Les plans sont réputés être vus, vérifiés et contrôlés par le maître d'ouvrage avant reproduction.

LEGENDE

TABLEAU RECAPITULATIF DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

SYMBOLES	CODES ALPHANUMERIQUES ET CATEGORIES DE SERVITUDES
AC1	AC1 - Monuments historiques Servitudes relatives au monuments historiques inscrits et classés : classement, inscription et périmètre de protection. Chapelle Notre-Dame de Vilar et les Fresques Ruines du bâtiment des chanoines mitoyennes de la chapelle Notre-Dame de Vilar
i4	i4 - Electricité Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques (alimentation générale et distribution publique) Ligne 63 KV n°1 et n°2 Argelès-sur-Mer / Aspres
PT1	PT1 - Télécommunications Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques. Station Cat.2 Laroque-des-Albères / Pic Néoulos Station Cat. 1 Perpignan / Pic Néoulos.
PT2 ▨	PT2 - Télécommunications Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat. Station de Laroque des Albères - Pic du Néoulos
PT2 ▨	PT2 - Télécommunications Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat. Station de Laroque des Albères - Pic du Néoulos Faisceau hertzien Perpignan (Préfecture) à Laroque des Albères (Pic Néoulous) Faisceau hertzien Montbolo - Lous Quintans à Laroque des Albères (Pic Néoulos)
PM1 PPRN PPRIF	PM1 - Risques naturels. Servitudes relatives aux Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRN) et au Plan de Prévention du Risque Incendie de Forêt (PPRIF). (PPRN) : voir pièce 6.3 (PPRIF) : voir pièce 6.4
T7	T7 - Servitudes aéronautiques établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières - Concerne l'ensemble du territoire communal.